

miques du charbon. Je suis convaincu que ce domaine offre des possibilités et que l'on pourrait faire davantage, en chargeant le Conseil national de recherches de travaux spéciaux dans ce domaine, pour encourager l'industrie charbonnière de ces régions où, à cause des caractéristiques du charbon, il est difficile de l'expédier au loin. Par caractéristiques, je n'entends pas la combustibilité, mais son extrême friabilité qui, dans certains cas, ne permet pas qu'on l'expédie au loin avec des résultats aussi satisfaisants que dans le cas de l'anthracite.

Je n'en dirai pas davantage, mais j'espère sincèrement ne pas donner l'impression que mes propositions n'entrent pas dans le champ d'étude du Gouvernement. J'appuierai cette motion. Je le fais, toutefois, en soulignant que nous n'y voyons rien d'autre que ce que le texte signifie. Nous n'acceptons aucune thèse socialiste où d'autres pourraient entrevoir un bon moyen de réaliser ce programme. Nous acceptons simplement le texte tel qu'il est et nous appuyons la demande d'un programme national sur le combustible et l'énergie, qui sera dans l'intérêt général de la population et tendra surtout à la solution immédiate du très grave problème de la Nouvelle-Écosse et d'autres régions où l'industrie des charbonnages traverse présentement une crise.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, il me suffira d'un instant pour exposer la position que notre groupe va prendre sur la proposition d'amendement. Tout comme le chef de l'opposition, je tiens à souligner que notre prise de position est fonction du texte de la proposition d'amendement, non pas des sous-entendus que peut cacher ce texte. Nous n'appuierions pas la proposition si elle tendait à l'établissement, au Canada, d'une économie à planification centralisée entraînant tout ce que suppose une économie socialiste.

J'ai craint un instant que le député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) n'aille tout gâcher en proposant quelque chose comme un programme de cinq ans. En soi, un programme de cinq ans, ou même de dix ans, ne m'est pas particulièrement répugnant, pourvu qu'il ne comporte pas l'institution d'un organisme central de planification visant à accomplir ce qu'une foule de particuliers et d'entreprises privées sont parfaitement capables d'accomplir aussi bien, sinon mieux. Cependant, je ne me dissimule pas la nécessité d'une politique plus précise du combustible et de l'énergie.

De fait, il y a bon nombre d'années que les porte-parole de notre groupe en cette enceinte préconisent une telle initiative. Le député de Kootenay-Ouest dit que l'heure est

venue de formuler une telle politique. Je dirai, moi, qu'il y a longtemps que cette heure est sonnée. Il fut un temps où on aurait pu sauver l'industrie houillère. À l'heure actuelle, nous aurons fort à faire pour la sauver, faute de n'avoir rien fait dans l'intervalle pour lui venir en aide.

Nous n'avons pas établi le programme national du combustible qui assurerait la meilleure collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux et la pleine coordination des efforts nécessaires, si un programme efficace devait être établi. Je pense bien que l'heure a sonné depuis longtemps et je crains même que des dommages irréparables ne soient faits.

En Alberta, nous assistons aujourd'hui à une lutte terrible entre producteurs de gaz naturel et producteurs de houille. Nous pourrions ranger aux côtés du producteur de gaz naturel le producteur de pétrole qui concurrence avec beaucoup de succès le producteur de charbon. Je ne sais pas comment va se régler en Alberta ce conflit qui a pris une certaine importance et s'est beaucoup étendu dans la province. On aurait pu le régler il y a des années, mais on n'en a rien fait.

À mon avis, le Gouvernement du Canada a manqué de clairvoyance en ne comprenant pas la situation existant dans les provinces. Il n'a jamais vraiment tenté de comprendre la situation de la Nouvelle-Écosse et il n'a assurément jamais essayé de saisir pleinement celle de l'Alberta. Je me rappelle, alors que j'étais plus jeune, avoir assisté à un débat à l'Assemblée législative albertaine, où un député représentant une région dont on extrayait la houille préconisait l'exportation du charbon. Un autre député, qui représentait une région agricole, s'est écrié, en levant les bras au ciel dans un mouvement de sainte horreur, que, si l'on faisait cela, dans peu de temps la province n'aurait plus de combustible et il faudrait en importer. Un tel manque de clairvoyance a existé pendant bien des années. Pas plus tard qu'il y a trois ans, le chef du parti libéral en Alberta a adopté exactement la même attitude à l'égard de l'exportation de gaz. Il s'est ainsi sérieusement mis à dos les membres du parti libéral fédéral intéressés à exporter le gaz.

Nos ressources en combustibles ont été trop longtemps un objet de querelles politiques. Il me semble qu'il est à peu près temps de s'efforcer en toute sincérité d'obtenir la collaboration des gouvernements provinciaux, auxquels incombe surtout la tâche de mettre ces ressources en valeur. Une fois que nous nous serons assuré cette collaboration, je suis certain qu'il sera possible de rédiger en termes précis un programme visant à la